



I N V I T A T I O N P R E S S E

Jacques BRETON,

président de la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs,

François COLETTI,

président de la Compagnie des commissaires enquêteurs Provence Alpes,

vous convient à un **POINT PRESSE**

le vendredi 25 avril 2014 à 11h30, au Palais du Pharo (espace Vieux-Port), 58 boulevard Charles Livon – 13007 Marseille

à l'occasion de la tenue à Marseille du 5^e congrès national des commissaires enquêteurs, autour de la thématique « Enquêtes publiques : quels progrès pour la participation du public ? » :

- les avancées suite aux derniers dispositifs législatifs
- une plus grande effectivité de la participation du public,
- le rôle accru du commissaire enquêteur.

Avec l'appui de juristes, l'analyse de commissaires enquêteurs et l'intervention de maîtres d'ouvrage régionaux.

Merci de **RETOURNER PAR MAIL** à [Maryvette Jullien](mailto:Maryvette.Jullien) , au plus tard le 22 avril.

NOM

PRENOM

MEDIA

Sera présent(e) au point presse oui non

Souhaite une interview de (nom ou profil)

sur le thème

Contact presse Maryvette JULLIEN : mj-cepa@sfr.fr / 06 70 65 89 16 >membre Cie Provence Alpes





C O M M U N I Q U E

ENQUETES PUBLIQUES : Marseille accueille le 5^e congrès national des commissaires enquêteurs les 24 et 25 avril prochains

Organisé par la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs (CNCE), présidée par Jacques BRETON, et la Compagnie régionale Provence Alpes (CCEPA), présidée par François COLETTI, ce congrès a pour thème « Quels progrès pour la participation du public ? ». 280 congressistes sont attendus au Palais du Pharo, où se dérouleront les travaux.

INCITER LE PUBLIC A PARTICIPER A L'ELABORATION DES GRANDS PROJETS ET DES DOCUMENTS D'URBANISME

Analyses, bilans, propositions sont au menu de ce 5^e congrès, s'appuyant sur la prestation de juristes et la contribution de grands maîtres d'œuvre régionaux : l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM), le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), le Centre de Recherche du Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) de Cadarache, l'International Thermonuclear Experimental Reactor (ITER).

L'intervention de maîtres d'ouvrage constitue une première dans l'organisation des congrès de la CNCE. Cet appel à l'expérience des autres acteurs de l'enquête publique s'inscrit dans la volonté des commissaires enquêteurs de faire progresser la qualité de la participation de la population.

DES AVANCEES EN MATIERE DE PROCEDURES DE PARTICIPATION

Pour mémoire, à l'origine, l'enquête publique avait pour objectif d'adapter la décision administrative à la protection de la propriété. En 1983, avec la loi relative à la démocratisation de l'enquête publique et à la protection de l'environnement (loi Bouchardeau), cette procédure se transforme en un dispositif d'information et de recueil des avis de la population. Et en 1995, est enfin inscrit le principe de participation du public dans le système juridique français.

Mais, en dépit d'une législation en constante évolution et de plus en plus incitative en matière de participation (convention d'Aarhus, Grenelle II, loi du 27/12/2012), nonobstant le recours à des formes complémentaires d'information par les maîtres d'ouvrage, les enquêtes publiques souffrent d'une récurrente désaffection du public.

EXCURSIONS ET VISITES DE TERRAIN

Ce congrès sera aussi l'occasion d'allier détente et voyage d'étude, avec la visite de grands sites assujettis à enquêtes publiques, à Marseille et dans sa région : le CEA de Cadarache et le chantier ITER, le parc des Calanques. Quant aux 110 accompagnants, leur a été concocté un circuit dans le patrimoine historique de Marseille et la découverte des dernières offres muséales : le MuCEM et le Musée d'Histoire de Marseille. Et pour terminer, journée détente à Cassis.

Information > www.cnce.fr

Contact presse > Maryvette JULLIEN : mj-cepa@sfr.fr / 06 70 65 89 16 > membre Cie Provence Alpes



SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF : COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES ENQUETEURS
3 RUE JEAN BAUHIN - 25200 MONTBÉLIARD - Tél : 03 81 95 14 98 -- <http://www.cnce.fr> - courriel : cnce@cnce.fr